## Konkurse Faillites Fallimenti

## No 82 Freitag, 28.04.2006 124. Jahrgang

- 1. Débitrice: NRJ SA, à Victoria Mahé, Seychelles, succursale de Fribourg, Route de la Singine 12, 1700 Fribourg

  2. Déclaration de faillite: 06.03.2006

  3. Suspension de faillite: 27.03.2006

- 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 08.05.2006
- 5. Avance de frais: CHF 5'000.00
- Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmaication: La jautite serà cioturee st, dans le delai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

  6. Remarques: Entreprise de construction, rénovation, carre-lage et tous services du bâtiment et dérivés. Exploitation de
- garages, vente et leasing de véhicules et machines. (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut 1700 Fribourg

(00165043)